

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 38 (1909)  
**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Bibliographies

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

M<sup>lles</sup> Dubey, Marie, à Châtel-Saint-Denis. — Bosson, Marie, à Prayoud (Châtel-Saint-Denis). — Genoud, Julie, à Pont.

Dans le courant du prochain semestre, nous publierons également la liste de nos dévoués membres honoraires, qui s'allonge à mesure que notre œuvre se fait connaître par le but éminemment humanitaire qu'elle poursuit. De même, à la fin de chaque semestre, nous ferons connaître, par l'organe pédagogique des instituteurs, les noms des nouveaux membres actifs qui auront été admis.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

---



---

## BIBLIOGRAPHIES

---

**Traité de la prononciation normale du latin**, par M. l'abbé J.-M. MEUNIER, directeur du Petit Séminaire de Corbigny (Nièvre). In-18 jésus, 42 p., broché, avec un tableau de la prononciation correcte des principales flexions nominales et verbales. — Prix : 80 cent. — Librairie Vve Ch. Pous-sielgue, rue Cassette, 15, Paris VI<sup>me</sup>.

M. l'abbé J.-M. Meunier, directeur du Petit Séminaire de Corbigny (Nièvre), est un ardent promoteur de la prononciation correcte du latin. Non seulement il l'a mise en pratique dans son enseignement depuis dix ans, mais, de plus, il a écrit souvent des articles dans les revues sur cet important sujet. Aujourd'hui, il publie un *Traité de la prononciation normale du latin*, où il a condensé en 40 pages tout ce qu'il estime essentiel pour une bonne prononciation du latin, telle qu'elle existait au siècle d'Auguste.

L'ouvrage est divisé en trois chapitres. Dans le premier, il étudie la prononciation des lettres. Dans le second, il traite de la prononciation des mots, de l'accent tonique et de la quantité. Dans le troisième, il dit quelques mots du rythme, du débit, de la lecture de la prose et de la poésie latines. A ces trois chapitres sont joints des tableaux de la déclinaison et de la conjugaison.

L'auteur, dans sa préface, nous dit qu'il a reçu les encouragements de plusieurs Evêques et les approbations de professeurs distingués de l'Université. Tous ces témoignages de personnes compétentes en la matière font grand honneur à l'auteur de ce petit traité.

L'ouvrage est dédié à Sa Sainteté le Pape Pie X. Il serait bien à désirer, en effet, puisque Pie X fait travailler les Bénédictins pour retrouver et faire revivre dans le plain-chant les mélodies grégoriennes, qu'on pût aussi ressusciter la prononciation latine, qui accompagnait ces antiques mélodies. Ce sont deux résurrections qui s'appellent l'une l'autre. Et M. l'abbé Meunier nous montre dans son travail qu'il ne faut pas prononcer le latin de saint Grégoire suivant nos habitudes du XX<sup>me</sup> siècle, et que l'unité de la liturgie réclame aussi l'unité de prononciation latine. Puissent ses conseils être entendus et suivis !

II

**Cours de comptabilité théorique et pratique** à l'usage des classes d'enseignement secondaire de la Suisse française, des classes primaires supérieures, des cours commerciaux et professionnels, par A. GRAND-CHAMP, professeur aux écoles normales du canton de Vaud, et E. MARREL, professeur au Collège scientifique communal et au Gymnase communal des jeunes filles, à Lausanne. — Chez *Payot et C<sup>ie</sup>*, Un vol. — Prix : 2 fr. 50. — Dans cet ouvrage, la partie pratique, qui comprend 200 exercices, l'emporte sensiblement sur la théorie. Les professeurs feront même sagement de l'étendre encore, en mettant sous les yeux de leurs élèves de véritables documents, commerciaux, mais sans négliger de faire en cours de route la théorie des opérations. Cette théorie, les auteurs du manuel se sont efforcés de la ramener aux principes les plus simples et ils y ont parfaitement réussi.

III

**Revue de Fribourg.** — *Sommaire du numéro de mai 1909.* — *Jacques Zeiller* : Les Origines de la Réforme et la France moderne, à propos d'un livre récent. — *William Martin* : Les idées politiques de M<sup>me</sup> de Staël (suite et fin). — *D<sup>r</sup> F. Speiser* : La réorganisation de la Curie romaine par la Constitution « Sapiienti Consilio » (suite et fin). — *Picôzi* : Mon pauvre cœur (poésie). — *Pie Philipona* : Chronique politique suisse. — La répartition numérique des partis. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.



## LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*aux Conseils communaux*

*aux Inspecteurs scolaires et au corps enseignant du canton de Fribourg*

### TIT.,

Vous n'ignorez pas que la Confédération exige une préparation spéciale de gymnastique pour les jeunes gens astreints au recrutement. Pour contrôler ce travail, un examen des aptitudes physiques a été introduit en 1904, examen qui a reçu sa base légale par la nouvelle organisation militaire. Cette épreuve comprend trois exercices : le saut en longueur, le lever de l'haltère et la course de vitesse.

La statistique qui a paru, sur les résultats obtenus en 1907, a prouvé que nous sommes bien en retard au point de vue de la gymnastique, et cela, malgré les efforts qui ont été tentés, avec succès pourtant, depuis quelques années. Nous